

# LE GUIDE DU CONCERT

Directeur : Gabriel BENDER | Administrateur : Georges JANNEL  
Secrétaire de la Rédaction : Albert CHEVALET, O. \*

Rédaction et Administration : 12, place d'Anvers (IX<sup>e</sup>) — Teleph. 114-04 et 444-63.  
M. G. Bender reçoit le SAMEDI de 2 à 5 heures

## SOMMAIRE

"La Mélo lie orchestrée" réponses de MM. HENRI MARÉCHAL, LOUIS SCHNEIDER, G. SAMAZEUILH, A. DE LASSUS.  
Impressions parisiennes d'un Moine sécularisé..... JEAN HURÉ.

## NOTES SUR LES CONCERTS :

Dimanche 9 :	Concerts Colonne... p. 263	Jeu di 15 :	Mlle Boutet de Monvel p. 270
»	Concerts Spirituels... p. 263	»	Quatuor Luquin... p. 271
»	Concerts Lamoureux p. 264	»	Schola Cantorum... p. 271
»	Concerts Séchiar... p. 265	»	S. F. M. A... p. 272
Lundi 10 :	M. Pellain... p. 266	Vendredi 14 :	Le Lied Moderne... p. 272
»	M. A. Alexander... p. 266	»	Mlle J. Blancard... p. 272
»	Mlle S. Godenne... p. 266	»	Quatuor Lejeune... p. 272
»	Quatuor Capet... p. 267	»	M. Maurice Amour... p. 273
Mardi 11 :	Musiciens Français... p. 267	»	Mlle L. Hautin... p. 273
»	Quartette vocal... p. 268	»	L'Accord Parfait... p. 273
»	M. Frédéric Lamond... p. 269	»	L'Echo Musical... p. 273
»	Mme Riss-Arbeau... p. 269	Samedi 15 :	A. M. M. A... p. 274
»	Mme T. Stievenard... p. 270	»	Quatuor Capet... p. 275
Mercredi 12 :	M. Joseph Debroux... p. 270	»	Mlle M. Lauffer... p. 275
»	Mme Vallin Hekking... p. 270	Concer's Rouge et Torche... p. 275	
»	Mlle Suzanne Logé... p. 270		

Concerts annoncés p. 275 — Manifestations Musicales p. 276 — Tablette Biographique, p. 276  
A travers la critique, p. 276

Illustrations : M. A. Balakirew, par Bakst ; Mlle Lina Demaney.

## TRIBUNE LIBRE



Ainsi que nous le pensions, la question de la *Mélie* orchestrée est d'actualité ; détracteurs et partisans ont bien voulu nous communiquer leurs opinions, que nous commençons à insérer dans l'ordre de réception.

Si le sujet s'y prête — et aussi la musique — l'orchestre apporte à une « *mélodie* », primitivement accompagnée au piano, la consécration, en quelque sorte, de sa valeur et de son succès, etc...

HENRI MARÉCHAL.

La question des <sup>\*\*</sup>mélodies orchestrées est bien simple. Les Associations symphoniques reçoivent des subventions de l'Etat pour jouer la valeur de trois heures de musique française et non pour faire argent avec des œuvres d'amateurs ou avec des mélodies de compositeurs à court d'invention.

Le remède ? il est à la portée du ministre. Il suffirait d'adjoindre au chef de bureau des Beaux-Arts, chargé de vérifier la justification des trois heures de musique nouvelle, un comité de trois musiciens ou critiques qui élimineraient de la liste soumise au ministre les pages qui ne peuvent pas entrer dans le cadre de la musique nouvelle. Et ainsi, vous éviteriez l'encombrement des programmes presque chaque dimanche par ces mélodies orchestrées qui ne signifient rien et accaparent une place dévolue à la vraie musique.

Mais vous n'ignorez pas que si ces fausses mélodies figurent sur certains programmes, c'est pour des raisons que la raison ne connaît pas.

La question ne se pose même pas !

Quelles raisons aurait-on, en effet, d'éclaire de l'orchestre une pièce vocale, parce que « *mélodie* » ?

Avant de la discuter, cette question était déjà résolue : Berlioz et Liszt ont orchestré la partie de piano du Roi des Aulnes ; quelques œuvres ont été l'objet d'une telle illustration. Dans Schubert, Schumann, Saint-Saëns et d'autres maîtres contemporains on n'aurait que l'embaras du choix !